



Société Centrale Canine

155 Avenue Jean Jaurès 93535 Aubervilliers

Commission Nationale D'Éducation et D'Activités Cynophiles

Président Jean Claude Métans

Chemin des Cauvets, 750 Avenue Léon Amic 83390 Cuers

COMMISSION
NATIONALE
EDUCATION
ET ACTIVITÉS
CYNOPHILES

FORMATEUR HOOPERS

Le Formateur HOOPERS

1- Ses fonctions :

Il anime des stages de moniteur HOOPERS dans les clubs canins selon le protocole défini par la CNEAC.

2- Ses compétences :

Savoir être :

Il sait animer un groupe, intéresser l'ensemble des équipes. Il sait observer, corriger, conseiller, motiver et féliciter.

Savoir- faire :

Il connaît et pratique la discipline HOOPERS.

Il explique comment faire, les différentes étapes, le but recherché.

Il est capable de montrer les exercices, de conseiller et d'apporter les corrections à faire.

Il est capable d'analyser les points faibles d'une équipe et de proposer des solutions.

Savoirs :

Connaissance du chien : éthologie, physiologie, morphologie, races.

Connaissance de la cynophilie française

Connaissance des règles du jeu HOOPER

Connaissance des différentes méthodes d'apprentissage dans le respect du chien

3- Stage de formateur

Durée : 2 jours

Nombre de personnes :

Intervenants :

Condition de participation :

Être adhérent d'un club affilié ou en stage d'affiliation.

Avoir le MEC 1

Être titulaire d'une licence CNEAC de l'année en cours

Pratique déjà le HOOPERS (fournir une vidéo)

Organisation du stage :

Samedi matin :

Visualisation du Power Point qui sera ensuite utilisé par les formateurs lors des stages de moniteur qu'ils animeront. Il est important que tous les formateurs aient le même support pour les stages.

Ensuite sur le terrain :

- Démonstration par un chien aguerri au HOOPERS
- FONDAMENTAUX : Comment jouer avec le chien
- FONDAMENTAUX : Le « PRÊT », travail sur le départ
- Apprentissage des différents obstacles avec différents types de chien (chiot/jeune adulte débutant/chien âgé débutant)
- Travail sur la gestuelle et les ordres

Samedi après- midi :

Travail en groupes sur les apprentissages et poursuite sur le terrain avec démonstrations dans les apprentissages des obstacles.

Dimanche matin :

Règlement du HOOPERS : explication des niveaux, des lignes de challenge, du carré de conduite.

Présentation des différents obstacles

Pose de combinaisons pour un atelier et d'un parcours niveau débutant par groupes (formés la veille).

Questions/réponses

PUIS

Contrôle des connaissances par écrit

Cette formation est obligatoire pour tous les candidats. Ce stage se déroule sur deux jours (samedi et dimanche).

Le stage aura lieu le

Le but de ce stage est de détecter et de former des formateurs Hoopers permettant la réalisation de stage de moniteur Hoopers de la CNEAC.

Demande préalable d'inscription :

1. Remplir la feuille d'inscription
2. Joindre un CV cynophile et une lettre de motivation
3. Une courte vidéo (maxi 5 mm) d'une technique d'apprentissage avec 2 chiens différents.

Cette demande d'inscription est à envoyer par mail à :

L'inscription ne sera effective qu'après validation par le GTA/HOOPERS et réception de la feuille de confirmation d'inscription.

Le CV canin doit comprendre, toutes les formations réalisées par cette personne, y compris celles réalisées en dehors des formations SCC.

Organisation du week-end :

Journée du samedi : 8h30 – 17h 30

- 9h : Accueil et présentation de la journée
- 9h30-10h30 : Présentation du Power Point qui sera utilisé pour former les moniteurs
- 10h30-12h30 : méthodologie d'apprentissage des différents obstacles avec différents types de chien en incluant le comment jouer avec le chien
- 14h-16h : Mise en situation de la progression d'une leçon.
- 16h-17h 30 : Travail sur les signaux vocaux et les signaux gestuels
- Journée du dimanche : 8h30 – 17h
 - 8h30-10h : Questions sur les Règles du jeu, explication des lignes de challenge, du carré de conduite
 - 10h-11h : Rappels des points essentiels sur l'organisation du stage moniteur
 - 11h-12h30 : Pose de combinaison d'obstacles
 - 14h-15h : Mise en place d'un parcours
 - 15h-15h30 : Les erreurs à éviter
 - 16h -17h : Questionnaire écrit d'évaluation générale

Les frais de déplacement seront à la charge des candidats. La CNEAC prendra en charge une nuit d'hôtel (sur présentation de facture) et la restauration du samedi midi et dimanche midi.